



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 26-2023-12-29-00001

**PORTANT TRANSFERT D'OFFICE DE LA VOIE PRIVÉE OUVERTE
À LA CIRCULATION PUBLIQUE « CHEMIN ROCHAS »,
DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA
COMMUNE DE MOURS-SAINT-EUSÈBE**

**Le Préfet de la Drôme
Chevalier de la Légion d'honneur**

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 318-3 et R 318-1 à R 318-11 relatifs aux déclassements et transferts de propriété ;

VU le Code de la Voirie Routière, notamment ses articles R 141-4 et suivants relatifs à l'enquête publique relative au classement, à l'ouverture, au redressement, à la fixation de la largeur et au déclassement des voies communales ;

VU le décret du 13 juillet 2023 nommant M. Thierry DEVIMEUX, préfet de la Drôme, à compter du 21 Août 2023 ;

VU le décret du 21 juillet 2023 nommant M. Cyril MOREAU, Administrateur de l'État de premier grade, secrétaire général de la préfecture de la Drôme ;

VU la délibération n°DEL2023_79 du 12 juillet 2023 du conseil municipal de MOURS-SAINT-EUSÈBE approuvant le principe de la saisine du Préfet pour procéder à l'intégration d'office dans le domaine public communal de la voie privée ouverte à la circulation publique « Chemin Rochas », et autorisant le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à ce transfert et tous les actes subséquents à la présente délibération ;

VU les délibérations n°DEL2023_32 du 14 mars 2023 par lesquelles le conseil municipal de MOURS-SAINT-EUSÈBE a approuvé le recours à la procédure de transfert d'office et sans indemnité dans le domaine public communal du « Chemin Rochas » situé sur la commune de MOURS-SAINT-EUSÈBE et a autorisé le Maire à ouvrir l'enquête publique préalable au transfert d'office ;

VU la délibération n°DEL2023_42 du 11 avril 2023 apportant des éléments complémentaires au dossier d'enquête publique ;

4, place Laennec
26015 VALENCE CEDEX
Tél. : 04 26 60 80 00
Mél. : ddt@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

VU l'arrêté n°ARR2023_5 du 22 mars 2023 par lequel le Maire de MOURS-SAINT-EUSÈBE a ordonné l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique relative au projet de transfert d'une voie privée ouverte à la circulation publique ;

VU la liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur du département de la Drôme ;

VU le rapport et les conclusions favorables avec une recommandation du commissaire enquêteur du 30 juin 2023 suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du lundi 15 mai 2023 au vendredi 2 juin 2023 ;

VU les observations du public et le registre d'enquête ;

VU le courrier du Maire de MOURS-SAINT-EUSÈBE du 21 juillet 2023 sollicitant du Préfet un arrêté portant transfert d'office de la voie privée ouverte à la circulation publique « Chemin Rochas » dans le domaine public communal ;

VU le dossier d'enquête publique ;

CONSIDÉRANT que si un propriétaire s'oppose au projet, le transfert d'office dans le domaine public communal est prononcé par arrêté préfectoral ;

CONSIDÉRANT que la recommandation émise par le commissaire enquêteur ne remet pas en cause le sens favorable de son avis ;

CONSIDÉRANT que toutes les conditions de fait et en droit sont réunies pour prononcer le transfert d'office de la voie privée ouverte à la circulation publique « Chemin Rochas » dans le domaine public communal ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Drôme ;

ARRÊTE

Article 1 : Il est procédé au transfert d'office, sans indemnité, dans le domaine public communal de la commune de MOURS-SAINT-EUSÈBE de la voie privée ouverte à la circulation publique « Chemin Rochas » conformément aux plans ci-annexés (annexe 2).

Article 2 : Un état parcellaire est joint au présent arrêté (annexe 1).

Article 3 : Le présent arrêté vaut classement dans le domaine public communal et éteint par lui-même et à sa date d'entrée en vigueur, tous les droits réels et personnels existant sur le bien transféré.

Cet arrêté prend effet à la date de sa publication au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la Drôme et de sa notification aux propriétaires et ayants-droits concernés.

Article 4 : Il appartient à la commune de MOURS-SAINT-EUSÈBE de procéder :

- à l'affichage du présent arrêté en mairie de MOURS-SAINT-EUSÈBE et d'établir un certificat d'affichage attestant de l'accomplissement de cette formalité ;
- aux formalités de publicité foncière légale du présent acte de transfert de propriété auprès du Service de Publicité ;
- à la notification du présent arrêté et de ses annexes aux propriétaires et aux ayants-droits concernés.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de GRENOBLE par courrier postal (2, Place de Verdun, BP 1135, 38022 GRENOBLE cedex 1) ou par

l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site Internet <https://www.telerecours.fr>, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Article 6 : Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture de la Drôme et Monsieur le Maire de MOURS-SAINT-EUSÈBE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la Drôme et affiché en mairie de MOURS-SAINT-EUSÈBE.

Fait à Valence, le **29 NOV. 2023**
le Préfet,

Pour le Préfet, en déléguation
Le Secrétaire Général

Aril MOREAU

Annexe A
 est annexé à l'arrêté
 préfectoral en date de ce jour
 Valence, le

Pour le Préfet, et par délégation
 Le Secrétaire Général

Cyril MOREAU

b) Etat parcellaire :

Le relevé des parcelles concernées a été établi par le cabinet DMN en 2015 lors de la première tentative de classement dans le domaine public (cf § 3).

Parcelle	Contenance de la parcelle (en m ²)	Emprise concernée estimée (en m ²)	Propriétaire	Adresse
AD 159	4 549	15.00	FERLIN Kévin,	50 impasse Groubat 26750 parnans
AD 159			FERLIN Christine épouse GIROUIN	8 Allée de la Sonatine 26320 SAINT MARCEL LES VALENCE
AD 159			FERLIN Eva	12 Résidence Le Porche Bât B 8 Grande Rue 26540 MOURS SAINT EUSEBE
AD 159			FERLIN Thierry	4 Franqueveaux Rue des Mimosas 30640 BEAUVOISIN
AD 159			FERLIN Nathalie épouse LACUNZA	51T Rue du Pont du Gat 26000 VALENCE
AD 160	1 801	68.00	GFA DU CHATAIGNIER PELLET Jean-Pierre	Chemin des Guinches
AD 161	1 886	50.00	GFA DU CHATAIGNIER PELLET Jean-Pierre	Chemin des Guinches

AD 162	19 082	25.00	GFA DU CHATAIGNIER PELLET Jean-Pierre	Chemin des Guinches
AD 163	6 374	598.00	CHANCRIN Bernard ODRAT Joanine épouse CHANCRIN	5 Rue Aristide BERGES 38150 SALAISE SUR SANNE
AD 163			CHANCRIN Marie-Claude	154 EHPAD LES CEDRES Avenue Victor HUGO 26000 VALENCE
AD 163			CHANCRIN Sylvie	65 Résidence le Clos Seringa Impasse Xavier CHAVAT 26270 LORIOLE SUR DROME
AD 164	2 728	184.00	PATEL Bernard	5 rue de la Treille
AD 165	4 365	101.00	MAYET Chantal épouse BLONDET	21 Lotissement le Haut du Barrage Rue Odette MALOSSANE 26100 ROMANS SUR ISERE
AD 166	1 346	78.00	RODRIGUEZ José	15 Chemin de Rochas
AD 167	1 227	63.00	PICCA Sabine	37 le Grand Chemin Les Guinches
AD 168	894	17.00	PICCA Christelle épouse BERNIGAUD	11 Chemin de Rochas
AD 169	1 905	122.00	BRAVET Madeleine épouse MONET	Décédée - Mme CHIFFRE
AD 169			MONCHAL Nadège	Décédée
AD 170	1 133	91.00	BRAVET Madeleine épouse MONET	Décédée - Mme CHIFFRE
AD 170			MONCHAL Nadège	Décédée
AD 171	3 019	14.00	DURET Alain	263 Le Cap Ouest Avenue Jean MONNET 69300 CALUIRE ET CUIRE
AD 171			DURET GAY Mickaël	71 l'Escale Blanche Immeuble AA Avenue du Maquis 26100 ROMANS SUR ISERE
AD 171			DURET Annie épouse PAYEN	54 Impasse de la Vessette 26100 ROMANS SUR ISERE
AD 171			DURET Nadine épouse POIRIER	14 Chemin des Marronniers
AD 171			DURET Renée épouse FAURE	Ayant Droit = Martine FAURE TRA du Maroc 13012 MARSEILLE
AD 171			SEIGNOVERT Christine épouse DURET	16 SA ATMP DE LA DROME Rue de la République 26100 ROMANS SUR ISERE

AD 365	25 279	541.00	GFA DU CHATAIGNIER PELLET Jean-Pierre	Chemin des Guinches
AD 369	9 636	300.00	JAY François REVIRAND Isabelle	17 Route de Génissieux
AD 449	1 369	500.00	BONACINA Frédérique	4 Chemin de Rochas
AD 450	1 260		FELIX Anne	2 Impasse du Verger
AD 451	1 257		FELIX Nicolas	1B Chemin Claude Marce
AE 202	2 528	180.00	CHAFFAL René JEAN-JEAN Emilie épouse CHAFFAL	18 Chemin de Rochas
AE 207	718	25.00	MARSANNE Raymond, MARCE Bernadette épouse MARSANNE	28 Chemin de Rochas
AE 208	2 042	73.00	MARSANNE Raymond MARCE Bernadette épouse MARSANNE	28 Chemin de Rochas
AE 209	3 023	420.00	TAVENARD Michel	42G Square Beethoven 78330 FONTENAY LE FLEURY
AE 209			TAVENARD Marie épouse MORIN	982 Chemin des Rioufiats 26120 MONTELIER
AE 212	327	31.00	MORFIN Laurent	34 Chemin de Rochas
AE 212			MIRABEL Jacqueline	4 Rue Paul DUC 26300 CHATUZANGE LE GOUBET
AE 461	1 254	107.00	BONACINA Frédérique	4 Chemin de Rochas
AE 1195 (ancienne numérotation AE 462)	1 362	172.00	MACHON Valentin CROCHET Caroline	2 Chemin de Rochas
AE 463	1 075	112.00	BOURGOING Patrice PELLERIN Christine épouse BOURGOING	4 Rue Diderot 26100 ROMANS SUR ISERE
AE 464	1 553	154.00	KRIEGER Jean	6 Chemin de Rochas
AE 495	1 416	151.00	ROYBET Jean-Paul ASENSI Josiane épouse ROYBET	12 Chemin de Rochas
AE 507	240	14.00	MAURO Frédéric MAURO Matteo MAURO Romain	20 Chemin de Rochas
AE 507			DECORPS Jean CHAPATON Xavière épouse DECORPS	Chemin de Rochas
AE 658	17	12.00	PATEL Bernard	5 rue de la Treille
AE 660	102	98.00	PATEL Bernard	5 rue de la Treille

AE 668	299	30.00	MARKARIAN Bruno CHANRON Maryline	10 Chemin de Rochas
AE 668			PATEL André	Les Jardins de Cybèle 26120 MONTELIER
AE 713	708	27.02	MORLEGHEM Philippe DURIEZ Marie-Françoise épouse MORLEGHEM	16 chemin de Rochas
AE 796	48	55.00	JOFLOS Y	Quartier Les Fauries 26260 SAINT DONAT SUR L'HERBASSE
AE 800	661	103.00	DIDIER Joe	Les Fauries 26260 SAINT DONAT SUR L'HERBASSE
AE 801	455		JOFLOS Y	Quartier Les Fauries 26260 SAINT DONAT SUR L'HERBASSE
AE 898	42	60.00	CARON Emmanuel PERIMONY Laure épouse CARON	34 Chemin de Rochas
AE 899	11	12.00	BINIENDA Vincent MANNECHEZ Chrystèle épouse BINIENDA	34B Chemin de Rochas
AE 900	74	83.00	MALTRAIT Anthony BIGUET Florence	36 Chemin de Rochas
AE 1025 (ancienne numérotation AE 758)	567	500.00	VALRIM Aménagement	14 Rue Balzac 26000 VALENCE
TOTAL EMPRISES ESTIMEES EN M²		5 186.02		

Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral en date de ce jour
Valence, le





ARXITUTDOOCHEMIN ROCHAS 2D dgn 30/01/2015 08 55 42

ARQUITO: DOCKHEM: ROCHAS 2D.dgn 30/01/2015 09:27:38



167
63M2
A

166
78M2
A

164
184M2

202

495

CHEMIN DE ROCHAS

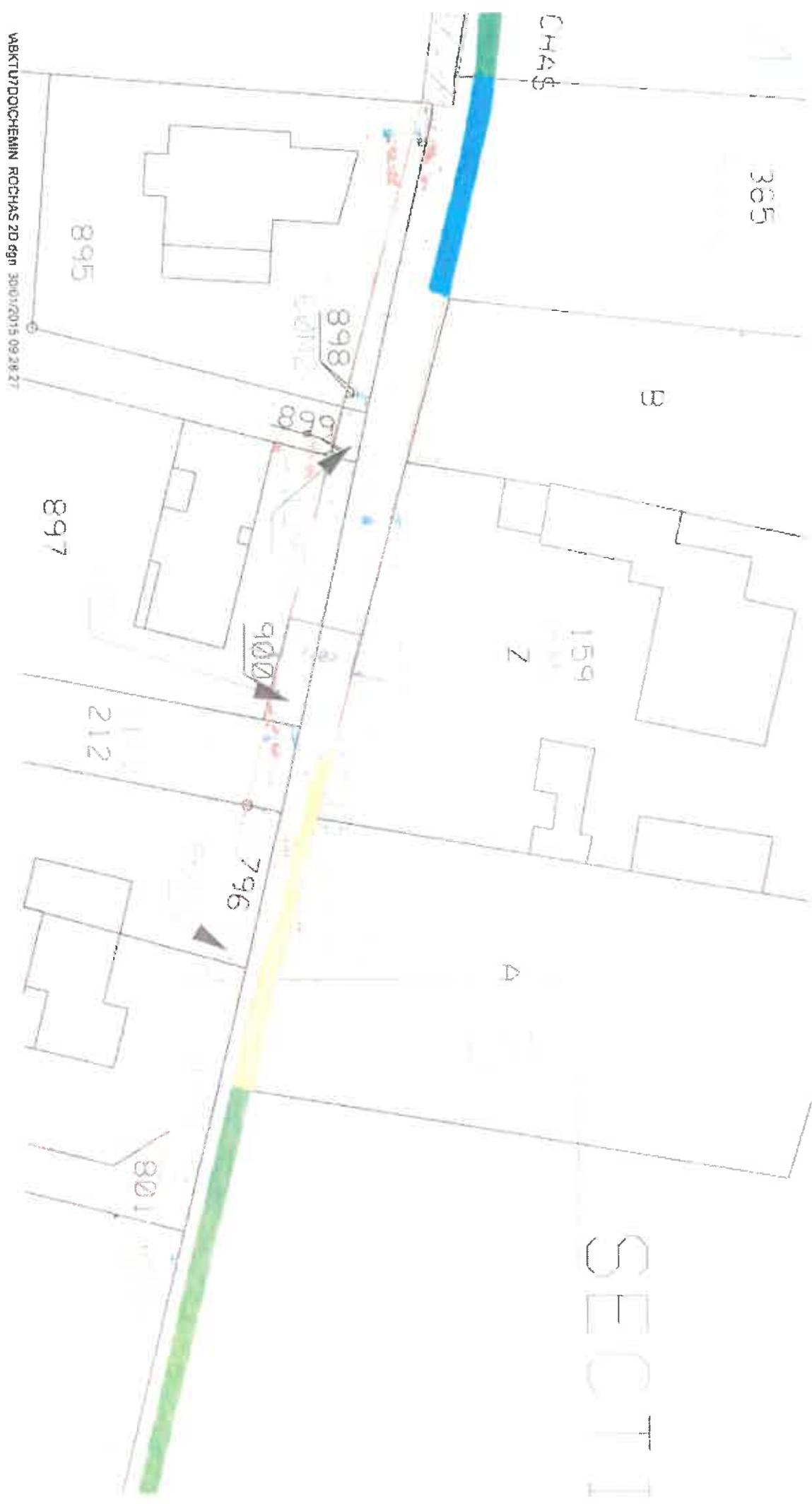
714

507

660

2

SECTI



ABKTU/D/OICHEMIN ROCHAS 2D dgn 30/01/2015 09:28:27

\\BKTJTD01\CHEMIN ROCCHAS 2D.dgn 30/01/2015 09:28:46

SECTION A-E

